

Oslo, le mardi 3 juin 2025

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°4

Le mardi 03 juin 2025

CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°4				03/06/2025	QUORUM	8
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025						
CATEGORIE	NOM, Prénom	FONCTION	Adresse mail	Prés.-Abs.-Exc.	Nbre	TOT
MEMBRES DE DROIT						
ADMINISTRATION	Karine RICHARD-BRUN	Provisure	provisure@lfo.no	X	5	5
	Muriel SERRA	Directeur des classes Primaires	directrice@lfo.no	x		
	Olivier CARDOT	Conseiller Principal d'Education	cpe@lfo.no	x		
	Knut SØRLIE	Directeur Exécutif	knut.sorlie@lfo.no	x		
	Sophie DELPORTE	Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle	sdelporte@france.no	Excusée mais pouvoir à la Directrice		

Affaire suivie par :
Provisseure

MEMBRES ELUS					
PERSONNELS	Gilles DARAM	Repr. des personnels enseignants	gilles.daram@lfo.no	ABS	2
	Thibaut TERRAL	Repr. des personnels enseignants	thibaut.terral@lfo.no	ABS	
	Franck TABONE	Repr. des personnels enseignants	franck.tabone@lfo.no	X	
	Corinne GERARD	Repr. des personnels	corinne.gerard@lfo.no	X	
	<i>Pas de candidat</i>	Repr. des personnels d'administration et de service	<i>Pas de candidat</i>		2
	Isabelle MONCEYRON	Suppléante	isabelle.monceyron@lfo.no	X	
	Anthony RODOT	Suppléant	anthony.rodot@lfo.no	X	
	Cécile DAL BON	Suppléant	cecile.dalbon@lfo.no		
	<i>Pas de candidat</i>	<i>Repr. des personnels d'administration et de service</i>	<i>Pas de candidat</i>		8
USAGERS	Mathilde SANGIER	Parent d'élève	mathilesanglier@hotmail.fr	X	
	Ana-Marija GRÖNDAHL	Parent d'élève	am_grondahl@yahoo.com		
	Jérôme FRANCK-SÆTERVOLL	Parent d'élève	jerome.franck@rikstv.no		
	Anne GONTHIER JORDHEIM	Suppléante	annegonthier@hotmail.com	X	
	Astrid GUGUEN-HØST	Suppléante	astrid_guguen@yahoo.no	X	
	Mounia FENNEFOSS BENARBIA	Suppléante	mounia_benarbia@yahoo.fr		
	HOST Emma	Elève (Terminale) Vice Président CVL	Emma.host@lfo.no	ABS	
	NDIAYE Adam	Elève (4ème) Vice Président CVC	Adam.ndiaye@lfo.no	ABS	
	VIK Lukas	Suppléant	Lukas.vik@lfo.no		
	STENZEL Victoria	Suppléante	Victoria.stenzel@lfo.no	X	

Affaire suivie par :
Provisseure

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE

	Annabelle LEFEBURE	Président CG	Annabelle.lefebure@lfo.no	EXC	0	1
	Stephanie DAUDET	Vice-présidente	Stephanie.daudet@lfo.no	EXC		
	Véronique REVOY	Personnalité qualifiée – suppléante député Holroyd	vrevoy@gmail.com	X	1	
	Thomas BASSETTO	Conseiller consulaire	thomas@conseillers-no-is.fr	EXC		
Consule de France	Peggy SCREMIN	Consule	peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr	EXC	0	

Le Conseil d'Établissement n°4 débute à 17h30 - sous la présidence de Karine RICHARD BRUN, proviseure. Madame la proviseure remercie chacun pour sa disponibilité et sa contribution à cette instance essentielle du Lycée Français d'OSLO. Le conseil d'établissement est l'instance principale de l'établissement, compétente pour le 1er degré et le 2nd degré.

Attributions :

- Le budget et le compte financier des établissements conventionnés, les orientations stratégiques de l'établissement, font l'objet d'une information détaillée au C. d'Établissement.
- Le Conseil d'établissement est compétent pour tout ce qui concerne les questions pédagogiques et éducatives de l'établissement.
- Le Conseil d'établissement adopte son règlement intérieur.

Sur la base des travaux préparatoires rapportés et présentés par le chef d'établissement, le CONSEIL d'ÉTABLISSEMENT:

1° ADOPTE :

- le **projet d'établissement**, sur proposition du conseil d'école et du conseil du second degré ;
- le **règlement intérieur** de l'établissement après consultation des instances préparatoires (conseil d'école, conseil pédagogique et CVC/CVL) ;
- les **horaires scolaires et le calendrier** de l'année scolaire ;
- le **plan annuel d'éducation à l'orientation** ;
- le **plan de formation continue** des personnels de l'établissement dans toutes ses composantes, sur proposition de la cellule de formation continue ;
- le **programme d'actions annuel du conseil école-collège** ;
- le **programme d'actions annuel d'éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable**;



Affaire suivie par :
Proviseure

2° EMET UN AVIS FORMÉ PAR UN VOTE sur :

- la **carte des emplois** (création, suppression et transformation) des personnels de l'établissement ;
- les **propositions d'évolution des structures pédagogiques** ;
- les **questions d'hygiène, de sécurité** pour l'ensemble de la communauté scolaire et les conditions de travail des personnels ;
- les questions relatives à **l'accueil et à l'information des parents d'élèves**, les modalités générales de leur participation à la vie de l'établissement ;
- la **programmation et le financement des voyages scolaires** ;
- **l'organisation de la vie éducative** ;
- l'accueil et la prise en charge des **élèves à besoins éducatifs particuliers** ;
- Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) de l'établissement est présenté *pour information*.

1. **Choix d'un secrétaire de séance :**

Madame la proviseure sollicite les représentants des parents et les professeurs pour le CA n°4 pour prendre en charge le secrétariat de séance du CA n°4 de l'année scolaire 2024-2025. Mme Sanglier accepte le secrétaire de séance.

2. **Quorum**

Notre instance étant composée de 15 membres. Le quorum est fixé à 8

Le quorum étant donc atteint avec 12 membres présents et une procuration, le C.E. peut valablement délibérer.

Affaire suivie par :
Proviseure

3. Approbation de l'ordre du jour

Mme la Proviseure rajoute à l'ordre du jour 3 points.

❖ les 6 points soulevés par les représentants des parents d'élèves.

- Audit bien-être : rapport préliminaire, conclusions et rectifications LFO
- Structure prévisionnelle 2025-2026
- Calendrier de fin d'année 2024-2025 (examens, orientation, recrutement, départs, ½ journée banalisée)
- Projets pédagogiques 2025-2026

- Audit : quel est le plan d'action / remédiation
- BFI : point sur l'avancée du dossier, rétroplanning octobre 2025
- Tableau de conversion : avancée du dossier
- Inclusion : pour les titulaires d'adaptations (PAP/PPS), systématiser le bilan en fin d'année scolaire (Gevasco)
- Transition nouvelle direction : date de rencontre avec le CE - pérennité et impact potentiel sur l'avancée des dossiers stratégiques
- Modalité de choix des spécialités

❖ Vote sur le CR modifié du CA n°3 du 5 mars 2025 (rédigé par les personnels du LFO)

Mme la Proviseure souhaite rajouter à l'ordre du jour de ce conseil d'établissement le vote d'un CR révisé du CA n°3. Demande des personnels élus.

❖ Vote sur la Mesure de suppression du poste 6242 ENSEIGNANT 1er DEGRE sur la carte des emplois des personnels détachés sur contrat de l'AEFE au 31 août 2026

- Un acte devra être retourné à l'AEFE
- Fermeture : Mme SIMON Bénédicte dont le contrat arrivera à échéance le 21 août 2026

Affaire suivie par :
Provisoire

4. Vote pour approbation du PV modifié du CA n°3 du 5 mars 2025 (rédigé par les personnels du LFO):

Mme la Provisoire souhaite rajouter à l'ordre du jour de ce conseil d'établissement le vote d'un CR révisé du CA n°3.

Les représentants des personnels ont en effet demandé une modification de ce compte-rendu le 16 mai par la voix de M. Daram au motif d'imprécision sur 2 formulations dans le compte-rendu rédigé par Mme Gérard et Mme Dalbon, représentants du personnel.

Pour rappel, depuis l'année scolaire 2020-2021, le PV du conseil d'établissement est validé par mail. Une date butoir est fixée pour la réception d'éventuelles observations (10 jours après l'envoi du PV). Ce dernier a donc été validé à l'issue du CA n°3 du 5 mars 2025 compte tenu du non-retour d'observations additionnelles.

Madame la Provisoire soumet l'approbation du PV modifié du CA n°3 du 5 mars 2025 modifié sur demande des personnels au vote des membres du Conseil d'Établissement.

Nombre de votants : 13	Nombre d'abstentions : 0	Votes exprimés pour : 13	Votes exprimés contre : 0
------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------

Le PV du CA modifié du 5/03/2025 est validé. Le CR est validé. Il est donc exécutoire.

5. Vote sur la Mesure de suppression du poste n° 6242 ENSEIGNANT 1er DEGRE sur la carte des emplois des personnels détachés sur contrat de l'AEFE au 31 août 2026

Comme suite au pré-CSA du 19 mai 2025, et compte tenu :

- d'un contexte budgétaire contraint de l'Etat
- de la situation de notre établissement (notre taux d'encadrement par des enseignants titulaires au LFO est satisfaisant, relativement aux autres établissements AEFE de la zone géographique),

L'AEFE présentera au comité social d'administration du 12 juin 2025 la fermeture au 31 août 2026 du poste n°6242 : Enseignant premier degré.

Un acte devra être complété et transmis à l'AEFE avec les résultats d'un vote et les observations.

Une fiche argumentaire sera à compléter pour apporter des contradictions à cette décision.



Affaire suivie par :
Proviseure

ARGUMENTAIRE POUR MAINTENIR LE POSTE OUVERT :

- La situation immobilière fragile (le résultat d'un pilotage rigoureux) et un probable déménagement qui impacterait les finances de l'établissement. La participation de l'AEFE dans l'octroi de personnels détachés est un **avantage/contribution financière**.
- La nécessité de **garantir un enseignement de haut niveau académique avec des professeurs de l'Education Nationale formés** qui peuvent être un soutien pour nos employés locaux
- La **suppression cette année d'un poste d'EF2D Mme Houseaux**. Nous sommes **consécutivement** ciblés ! Le tribut est lourd à porter.
- La crainte, dans le cas d'un déménagement, de la non-adhésion de familles qui verraient les fermetures de postes de détachés comme une réduction de la qualité académique de notre lycée.

Madame la Proviseure soumet cette fermeture au vote du Conseil d'Établissement.

Nombre de votants : 13	Nombre d'abstentions : 0	Votes exprimés pour : 3	Votes exprimés contre : 10
------------------------	--------------------------	-------------------------	----------------------------

Le vote est réalisé.

6. Audit bien-être : rapport préliminaire, conclusions et rectifications LFO

La proviseure traitera dans ce premier point le premier point de l'ordre du jour et la question transmise par les représentants des parents portant sur « le plan d'action et la remédiation ». Comme chaque membre pu le lire dans le rapport de la Direction accompagnant la convocation au Conseil d'établissement, madame la Proviseure revient sur les éléments du dossier :

Les conclusions préliminaires du Stasfrovalteren:

L'audit porte sur la question de savoir si le conseil d'administration via son contrôle interne garantit que l'école enquête et met en œuvre des mesures dans les cas où il est suspecté ou connu qu'un élève ne bénéficie pas d'un environnement scolaire sûr et de qualité ou est offensé par une personne travaillant à l'école. Il porte donc sur les questions du bien-être au LFO.

Affaire suivie par :
Provisoire

➤ Les critiques du Statsforvalteren : délai de réponse – expérience de l'élève prise en compte – documentation – évaluation – non-respect partiel de la loi norvégienne

« Le Statsforvalteren constate que le CA et l'école ont mis au point un système visant à prévenir et à traiter les incidents liés à la sécurité et à la qualité de l'environnement scolaire de l'élève et de traiter les incidents liés au bien-être de l'élève à l'école.

Cependant, nous avons constaté que l'école n'enquêtait pas **rapidement** sur tous les cas où elle soupçonnait ou constatait qu'un élève ne bénéficie pas d'un environnement scolaire sûr et agréable. En outre, les enquêtes menées par l'école **ne tiennent pas compte de l'expérience de l'élève**.

En outre, les enquêtes de l'école ne sont **pas suffisamment documentées**.

L'école ne fait pas preuve **d'un degré suffisant de diligence**. Nous avons constaté que l'école mettait en œuvre des mesures dès que possible, mais qu'elle ne le faisait pas suffisamment.

Nous avons constaté que l'école mettait en œuvre des mesures dès que possible, mais qu'elle n'évaluait pas l'intérêt supérieur de l'enfant lors de la conception des mesures et qu'elle n'évaluait pas et n'adaptait pas les mesures mises en œuvre.

Nous estimons donc que les contrôles internes du conseil d'administration et de l'école ne garantissent pas pleinement le respect de l'obligation d'enquête et d'action. »

➤ La réponse du LFO

- Le LFO: « Le LFO suit la réglementation en vigueur et nous sommes très déçus de ce rapport. Des compléments d'informations ont été fournis après réception du premier rapport préliminaire et des explications données lors de la réunion organisée en septembre 2024, notamment concernant les cas d'élèves.
- Plusieurs mesures ont été mises en œuvre, comme le nouveau plan d'action, et nous considérons que les conclusions de ce second rapport ne reflètent pas les efforts réalisés. Ces compléments d'informations n'ont pas été pris en compte. Conclusions négatives et démotivantes compte tenu du travail réalisé, Problématique de lecture d'outils différents de ceux du système norvégien (CR hebdo des cellules de veille – suivi « longs » et réactivation lors des premières sessions). Satisfaction de lire les réussites sur la thématique du Bien-Etre au LFO.

Affaire suivie par :
Provisoire

➤ La réponse du Statsforvalteren consécutivement à nos critiques et/ou éclaircissements

- Il a été estimé qu'il existe environ 50% de probabilité d'erreurs dues à un manque de documents ou à des incohérences entre les dossiers des élèves, les documents fournis et les entretiens réalisés. Cela nécessite une prise en charge complète des dossiers pour assurer une conformité totale avec les exigences.
- Le document du contrôle interne n'a pas été validé en Conseil d'administration ni présenté au CE. Il doit être présenté chaque année.
- Demande d'utiliser des outils plus familiers pour le Statsforvalteren.

« *Nous comprenons très bien vos réactions. La réglementation est complexe et nous avons souvent les mêmes réactions de la part d'autres écoles. Nous trouvons aussi des manquements et des erreurs dans les autres écoles inspectées.* »

- Proposition d'un nouveau délai du Statsforvalteren pour répondre au rapport préliminaire et communiquer les plans d'activité élaborés depuis le 1^{er} janvier 2025 suite au second rapport préliminaire : le 16 mai 2025.
- Document provisoire du Contrôle Interne retravaillé et qui sera vraisemblablement présenté au CA et CE sur le dernier trimestre de l'année 2025.

Réflexion :

- En matière de **remédiation** nous avons déjà mis en œuvre les correctifs qui sont pour une partie la création d'outils plus lisibles par les autorités (Aktivitetsplan) et le travail sur la mise au vote de notre document de contrôle interne chaque année devant les 2 instances du CA et du CE.
- Il est important d'attendre les conclusions finales de nos partenaires (rapport potentiellement en JUIN 2025). Des échéances ne manqueront pas de nous être communiquées quant au correctif.
- Dès lors, un courrier informant notre communauté de sa publication sera envoyé par le LFO.

Focus :

Les conclusions ne sont pas pour le LFO un révélateur d'insuffisance mais davantage la présence de 2 systèmes éducatifs dont les outils sont différents et, en l'espèce, difficilement lisibles par le Statsforvalteren.

La proviseure souhaite insister sur la confiance qu'elle a dans ses personnels, dans les process mis en œuvre et dans la rigueur professionnelle des professionnels du LFO, chacun dans l'accomplissement de ses missions.

Affaire suivie par :

Provisure

Il est important de comprendre que la gestion des problématiques liées aux enfants et aux adolescents constitue l'essence même du rôle d'une école, d'un collège et d'un lycée. L'apparition de situations conflictuelles ou difficiles entre élèves, qu'elles se manifestent en dehors du cadre scolaire ou via les réseaux sociaux, fait partie intégrante des réalités adolescentes.

Il ne faut pas s'en inquiéter excessivement, mais plutôt considérer ces incidents comme des signaux nécessitant une attention rapide et adaptée.

Le LFO, sous l'autorité de sa proviseure, veille à ce que ces situations soient traitées avec professionnalisme, conformément aux processus et protocoles établis, qui assurent le respect des textes de l'Éducation Nationale française et norvégienne relatifs au bien-être et au climat scolaire.

Cela implique la mise en place de multiples actions parmi lesquelles:

- des cellules de veille hebdomadaires composées de professionnels dédiés (CPE, Directrice, Provisure, Infirmier, Référente Bien-Etre, Orthophoniste, Conseillère d'orientation et toute personne dont l'expertise serait bénéfique pour l'examen d'une situation).
- une vigilance accrue de tous les adultes en contact avec les élèves,
- la rédaction de rapports précis pour assurer un suivi rigoureux,
- Les rencontres et échanges réguliers avec les élèves et leurs familles
- Un partenariat étroit avec les structures norvégiennes du suivi de l'enfance (BUP, Bydel, Barnevern, ...).

Madame la proviseure a la préoccupation de ne pas substituer à l'action sur le terrain, au plus près des équipes, des élèves et de leurs parents, une rédaction chronophage sur papier ou support numérique qui serait chronophage.

La création de l'aktivitetsplan :

- Rend compte du travail des équipes du LFO en matière de prise en charge de l'élève et de son bien-être,
- Facilite la lecture d'un document plus familier pour le Statsforvalteren,
- Est un outil efficace de traitement et de suivi pour les professionnels du LFO,
- S'adapte à nos gestes professionnels.

Les représentants des parents notent que le Statsforvalteren pointe des difficultés structurelles réelles, comme :

- Le "manque de diligence dans l'enquête suivant un soupçon ou un constat qu'un élève ne bénéficie pas d'un environnement scolaire sûr et agréable."
- Le manque de prise en compte de "l'expérience de l'élève"
- La non-considération de "l'intérêt supérieur de l'enfant lors de la conception des mesures"
- L'absence d'évaluation et, par conséquent, d'adaptation par itérations des mesures mises en œuvre.

Affaire suivie par :
Proviseure

Ces dix dernières années, de grands progrès ont été fait au LFO du point de vue du bien-être mais les parents rappellent que c'est un sujet sur lequel il faut travailler en permanence.

Les parents se félicitent de cet audit qui devrait permettre d'améliorer encore les procédures et mesures visant à améliorer le bien-être dans l'établissement.

Les parents expriment leurs souhaits que l'établissement mette en œuvre une documentation digitale en français et en norvégien des dossiers. Cela permettrait une implication des services locaux compétents en matière de bien-être (PPT, BUP, Helsestasjon, Barnevern...).

Mme la Proviseure rappelle que :

- cette coopération est déjà existante et efficace,
- que tous les besoins de traduction sont couverts afin de garantir le travail partenarial.

Elle se félicite de l'existence de process efficaces basés sur la confiance réciproques avec les collègues partenaires (PPT, BUP, Helsestasjon, Barnevern...).

Les parents attendent avec impatience le rapport de juin 2025 pour prendre connaissance des mesures et recommandations du Statsforvalteren.

Mme la Proviseure souhaite également que les conclusions soient rendues rapidement et pendant la « mandature » de la Direction actuelle mais nous sommes dépendants du Statsforvalteren.

7. Structure prévisionnelle 2025-2026

a) Situation du primaire sur le plan des effectifs

Effectifs à l'identique – 98 élèves en maternelle et l'élémentaire passe de 13 à 12 classes à effectif constant.

b) Les pertes d'effectifs 8 NOR – 5 REOR NOR – 9 RETOUR FCE/INTERNATIONAL

perte d'effectifs du secondaire : 22 élèves quittent l'établissement.

- Elèves de 3^{ème} en 2^{nde}
- Elèves de 2^{nde} en 1^{ère}
- Effectifs du secondaire 2024-2025 : collège 185 + lycée 110 = 295
- Effectifs du secondaire 2025-2026 : collège 175 + lycée 96 = 271

c) Les effectifs prévisionnels au 20 mai 2025 :

6è	5è	4è	3è	2nde	1ère	Tale
52	56	54	37	33	32	34

???total 298, ne correspond pas aux 271

d) Les réductions consécutives à la réduction des effectifs

GROUPES DE SCIENCES :

- Les dédoublements à l'identique sur les classes de **6è, 5è, 4è, 3è** (groupes respectivement de 17, 18, 18)
Pas de dédoublement en 2^{nde} car l'effectif total est de 33 élèves (1 groupe classe de 16 élèves et 1 groupe classe de 17 élèves)

Les représentants des enseignants attirent l'attention du conseil sur le fait qu'étant donné le grand nombre d'élèves choisissant des spécialités scientifiques pour lesquelles l'examen du bac comporte une épreuve de manipulation, le non dédoublement en 2^{nde} est impactant négativement.

GROUPES DE LV ALLEMAND ET ESPAGNOL :

- Les effectifs : en espagnol, quasiment tous les partants sauf 2 ont une LV allemand

Niveau	5è	4è	3è	2è	1ère	Tale
Effectifs	40 ? (inscr.?)	28	26/27	24	18/19	19
Répartition	2 groupes de 20 él.	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe ou regroupement 1 ^{ère} et tale en fonction des inscriptions (1 ^{ère} N)

- Les effectifs : en allemand, des effectifs sont constants mais faibles

Niveau	5è	4è	3è	2è	1ère	Tale
Effectif	14 ? (inscr.?)	13	12	7	9	5
Répartition	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe	1 groupe
Autre regroupement			19		14 (possible en fonction des inscriptions élèves de 1 ^{ère})	
Répartition	1 groupe	1 groupe	1 groupe			1 groupe

Affaire suivie par :
Provisoire

- FOCUS SUR L'ESPAGNOL

Ces regroupements auront pour conséquence de baisser la quotité en espagnol. La réduction du service de Mme Chevalier (sur 2,5h en 5ème) facilite cela mais le service de Mme Smedsgard devrait être réduit.

Les représentants des enseignants regrettent cette situation qui entraîne une perte d'heure pour l'enseignante d'espagnol.

- FOCUS SUR L'ALLEMAND

M. Muller est dans la même situation en allemand avec une possible réduction de sa quotité. Le regroupement en Terminale et 1ère est reconduit. Regroupement créé eu égard aux effectifs entre les 3^{ème} et 2^{nde}. Les quotités sont différentes : 2.5h en 3^{ème} et 2h en lycée. Mme la proviseure maintient les 2.5h pour l'ensemble du groupe. M. Muller donnera ses consignes.

les représentants des enseignants notent que, si le regroupement des élèves de 1ère et de terminale ne pose pas de problème, celui des élèves de 3ème et de 2nde est compliqué, car les programmes abordent des notions différentes.

d) Les suppressions

- La certification CAMBRIDGE B2, C1.

La certification Cambridge est une certification « privée ».

Désistements sur la classe de 2^{nde} au motif que l'examen coûte cher et que les lycéens ne vont pas le passer. Le LFO met en place un accompagnement qui coûte cher en termes humains et donc financiers. Par conséquent, décision est prise de ne plus engager le lycée dans cette passation. Les professeurs en charge ont été consultés au préalable.

Une attestation de langues vivantes est délivrée à la fin du cycle terminal, inscrite dans le LIVRET SCOLAIRE sur Cyclade, à tous les candidats au baccalauréat pour les langues vivantes A et B présentées à l'examen à compter de la session 2021. Elle vise à situer le niveau du candidat dans chacune de ces langues au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Le niveau indiqué dans l'attestation est déterminé par les résultats obtenus à la troisième évaluation commune de langue vivante A et de langue vivante B pour les candidats des établissements publics ou privés sous contrat.

Affaire suivie par :
Provisoire

Les représentants des parents comprennent la décision mais regrettent qu'une initiative améliorant les chances des élèves dans leur orientation post bac soit supprimée.

e) LES CONSERVATIONS

- Les horaires supplémentaires en français par rapport aux horaires planchers définis dans l'E.N.
- L'heure de lecture de la 6^{ème} à la 1^{ère}
- les groupes de sciences (sauf en 2^{nde}) eu égard aux effectifs

f. LES AJOUTS ou MODIFICATIONS

- **Renforcement du norvégien (+ 4h):** création d'un groupe intermédiaire (collège) et d'un groupe intermédiaire (lycée)
3 groupes: GR 1 CLASSE (langue maternelle), GR 2 NORVEGIEN INTERMÉDIAIRE, GR 3 NORVEGIEN Débutant – recrutement de Mme Vaaer.

- **Poursuite de la création de l'association sportive (3h)**

M. Guise prend en charge les 3h (2x1h le jeudi et autres activités...reporters...arbitres...)

Les représentants des parents souhaitent que des activités soient proposées aussi sur un créneau compatible avec l'emploi du temps des lycéens.

- **Dédoubllement des 2h d'anglais en terminale (effectif 34)**

Madame la Provisoire rappelle qu'aucune réduction structurelle n'est décidée.

Les seuls changements qui impliquent la perte d'heures en espagnol et possible en allemand est consécutive de la perte d'effectifs.

Les classes de 3^{ème}, 2^{nde}, 1^{ère} ne sont pas fusionnées en prévision de la remontée des effectifs dans les 2 années à venir.

Le LFO estime que ces conditions particulièrement avantageuses en matière d'effectif permettront à nos jeunes de progresser ou à minima de faire face aux échéances dans les meilleures conditions. Celles de la classe de 3^{ème} et de 1^{ère} sont particulièrement importantes avec le DNB et le baccalauréat de français.

Madame la Provisoire soumet la structure LFO 2025-2026 au vote des membres du Conseil d'Établissement pour avis.

Nombre de votants : 13	Nombre d'abstentions : 2	Votes exprimés pour : 8	Votes exprimés contre : 3
------------------------	--------------------------	-------------------------	---------------------------

g). LE PERSONNEL

- Retour de Mme Chevalier, espagnol (2,5h – 1 classe de 5^{ème})

Affaire suivie par :

Provisseure

- Départ de Mme Gauthier, orthophoniste – recrutement en cours
- Départ partiel de Mme Piel qui a obtenu une bourse de doctorante et qui pourra nous accompagner si besoin jusqu'en janvier 2026 (recrutement en cours).
- Départ de Mme Véricel (CP)
- Départ de Mme Ayral (BCD)
- Senior tiltak Mme Rusten
- Professeur de SES (départ de M. Jeanin, arrivée de Mme Houseaux)
- Professeur de Philosophie (Mme Houseaux)
- Professeur de norvégien (groupes intermédiaire) – Mme Vaaer
- Arrivée de M. Julien DURANTE (actuellement en poste à Munich), Provisseur
- Arrivée de Mme Chatelard Laure, Directrice du primaire.
- Arrivée de Mme Lamole, CPE.
- Suppression de 2 postes d'AED (nécessité de réorganiser le service pour assurer une permanence sur site pendant l'ouverture de l'établissement (M. Bovay Jolan et Mme Dupouy Timothée)

h). LA MODIFICATION DE L'OUVERTURE DU JARDIN D'ENFANTS

Mme Serra évoque le projet de fermeture des Jardins d'enfants la première semaine de Pâques.

Par retour d'expérience, environ 15% du nombre d'enfants inscrits pendant cette période ne se présente pas ce qui crée une surcharge financière en termes de personnel. De nombreux jardins d'enfants en Norvège sont fermés cette semaine-là.

Cela permettrait également, par la suppression de ces 2.5 jours, à nos employés de bénéficier d'une coupure d'une semaine de vacances entre Noël et les vacances d'été.

Madame la Provisseure soumet la structure LFO 2025-2026 au vote des membres du Conseil d'Établissement pour avis.

Nombre de votants : 13

Nombre d'abstentions : 0

Votes exprimés pour : 13

Votes exprimés contre : 0

Affaire suivie par :
Provisseure

i) Calendrier de fin d'année 2024-2025 (examens, orientation)

FIN DES CLASSES :

6 ^e			
5 ^e			
4 ^e			
3 ^e		VENDREDI 20 JUIN 2025	Départ après les cours Départ après les cours Départ après les cours Départ après les cours
3 ^e		Vendredi 13 JUIN 2025 JEUDI 19/05/2025 VENDREDI 20 JUIN 2025	Départ après les cours Retour au lycée (matinée des talents) Départ après les cours
2 nd e	Hors l'école Hors l'école Hors l'école Retour au LFO Fin des cours	Du lundi 26 au 28 mai 2025 Du lundi 2 au 6 juin 2025 Du 10 au 16 juin 2025 Le mardi 17 juin 2025 au matin VENDREDI 20 JUIN 2025	Stage de découverte professionnelle Rédaction du rapport de stage et préparation soutenance Retour au LFO et passation de la soutenance Départ après les cours
1 ^{ère}	Fin des cours	MERCREDI 4 JUIN 2025	Départ après les cours
Tale	Fin des cours	VENDREDI 23 MAI 2025	Départ après les cours



Affaire suivie par :
Provisseure

LES EXAMENS

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| - Brevet norsk | le 21/05/2025 |
| - DNL | le lundi 26 mai |
| - ECE | le mercredi 28 mai |
| - DNB oral | le lundi 2/06 et le mardi 3/06/2025 |
| - BAC Grand Oral | les 3 et 4 juin 2025 |
| - BAC Philosophie | le mercredi 11/06/2025 |
| - BAC les spécialités | les jeudis 12 et 13/06/2025 |
| - DNB Fr. et Maths. | le mardi 17/06/2025 |
| - DNB HGEMC et SC. | le mercredi 18/06/2025 |

LA PUBLICATION DES RESULTATS DES EXAMENS

- DNB jeudi 26/06/2025 à 10h30
- BACCALAUREAT vendredi 27/06/2025
- BAC – 2nd groupe d'épreuves le 27/06/2025 et résultats le lundi 30/06/2025



Affaire suivie par :
Proviseure

LA CEREMONIE A L'AMBASSADE POUR NOS TERMINALES

- Le lundi 30 juin 2025 à 17h00.



Affaire suivie par :
Provisoire

LES CONSEILS DE CLASSES et la commission d'appel

- Tale le lundi 26/05/2025 à 16h30
- 1ères le mardi 27/05/2025 à 16h30 et 18h15
- 2ndes le mercredi 28/05/2025 à 16h30 et 18h15
- 3èmes le mercredi 4/06/2025 à 15h30 et 17h00

Commission d'appel: le mercredi 11 juin 2025 à 11h00

- 6èmes le mardi 10/06/2025
- 5ème le mardi 17/06/2025
- 4ème le mercredi 18/06/2025

Le JEUDI 19 JUIN 2025 : les cérémonies

- matin:
 - Cérémonie du stylo pour le passage élémentaire et collège
 - Matinée des talents pour le secondaire
- après-midi:
 - Demi-journée banalisée 13h – 16h15 (Présentation syndicats, bilan, projets 2025-2026)
 - Pot de fin d'année

Pour rappel au TRIMESTRE 2 : Nécessité de bien respecter les délais pour nous permettre de préparer les conseils de classes :

Préparer les possibles trinômes et binômes de spécialités ; évaluer les mises en danger possibles sur des spécialités non demandées ; travailler avec le PP et le PRIO sur le projet d'orientation et le parcours de l'élève

Tous les avis « RESERVÉ » ont provoqué un RDV avec les parents d'élèves et l'enfant pour engager une réflexion sur les pistes de remédiation et sur les options.

Le T3 reste l'occasion pour les élèves en fragilité de redresser la pente

PROCEDURE REDOUBLEMENT	NIVEAUX CONCERNÉS	PROCEDURE MAINTIEN	NIVEAUX CONCERNÉS
- Si au T2, des problématiques - Mise en place d'accompagnement pédagogique (PPRE) - 1 seule décision de redoublement dans le cycle 4 (5^è, 4^è et 3^è) - 1 en + possible le cycle 4 si accord COCAC	CYCLE 4	- Voie d'orientation non satisfaisante pour un parent (spécialité non acceptée ou passage en voie professionnelle) - Demande de maintien sur 1 année qui est de droit - Paliers d'orientation 3^{ème} et 2^{nde} sont seulement concernés -	PALIER D'ORIENTATION 3 ^{ème} et 2 ^{nde}
- Appel possible de la décision - Commission d'appel (présence du parent ou d'un courrier, présidence de la COCAC) - La décision de la présidente est définitive - DATE : MERCREDI 11 JUIN 2025 à 11h30		Décision possible après la commission d'appel	

j) Calendrier de fin d'année 2024-2025 (examens, orientation)

LES BINOMES ET TRINOMES – CHOIX DES SPÉCIALITÉS DANS LE PARCOURS DES LYCÉENS



Affaire suivie par :

Provisseure

- Travail actuellement sur les binômes et trinômes :
- Placement sur l'EDT
- Rencontre avec les familles dès lors qu'un avis défavorable a été décidé par le Conseil de Classe

Affaire suivie par :
Proviseure

Réflexions :

- Des demandes en HGGSP en 1ère qui témoignent :

- du travail d'orientation et d'information menée par le LFO (interventions multiples sur la diplomatie, les relations internationales, la mise en perspective des points forts linguistiques de nos élèves et du marché des études supérieures),
- Du travail mené au sein de la spécialité
- Le travail au sein de l'équipe d'HG-EMC

- Pas d'ouverture de la spécialité HGGSP en terminale

- Nombre trop réduit d'élèves

- Comment sont décidées les ouvertures de binômes et trinômes de spécialité :

- Le travail d'orientation et les choix de spécialité
- L'adossement du choix des spécialités en fonction d'un projet professionnel
- Le nombre d'élèves concernés par l'ouverture du binôme et du trinôme,
- Conservation de la proposition de la section européenne pour les élèves de 2ndes (attention, examen d'entrée possible si le nombre de demandes est trop important)

- Situation actuelle :

- Quelques bloquants déjà dus au faible nombre de demandes
- Recours au CNED sur financement familles

7. Les Projets pédagogiques 2025-2026

- **Projet ETABLISSEMENT :**

PROJET ARCTIQUE: Projet annuel liant les ambassades d'Allemagne et de France, la Tyskskole et le LFO - Semaine du 13 au 17 octobre 2025: l'ARTCIC AU LFO

- Travaux au cours de la ½ journée banalisée et vraisemblablement avant

- Quelques éléments:

2025: anniversaire du traité du Svalbard (traité de Paris) - La Svalbard Science Conférence pendant les vacances d'octobre

Projet avec Mme Esther HORVATH, photographe autrichienne spécialiste de la prise de vue « arctique » parrainée par le national Géographic.

Exposition en plein air de ses travaux à Oslo en amont de la conférence qui réunira les plus grands spécialistes.

Projets LFO sur tous les niveaux de classe : journée Arctique du LFO: conférences, ateliers peintures, exposition photos, maternelle cartes postales, vidéo projetée aux participants avant le démarrage. Projets conjoints avec l'école allemande (à préciser).

Nombre de votants : 13

Nombre d'abstentions :

0

Votes exprimés pour : 13

Votes exprimés contre : 0

- **Raid ZENOS**

Le projet "RAID ZENOS" 2025-2026 : faire vivre aux élèves une expérience unique où vont venir s'entremêler culture sportive et découverte du patrimoine de la ville d'OSLO et de ses environs. Durée : 4 jours avec un hébergement de trois nuits en familles d'accueil pour les élèves de la ZENOS. Des équipes mixtes constituées de 3 garçons et 3 filles qui évolueront chaque jour sur des épreuves faisant appel aux capacités physiques et intellectuelles des participants.

Dates prévisionnelles : mardi 5 mai 2026 12H - Vendredi 8 mai 2026 12H

Les participants: 32 élèves du LFO inscrits à l'association sportive (12 concurrents et 20 jeunes officiels et reporters) - 48 élèves de 4 établissements de la ZENOS (2 équipes par établissement avec dans chaque équipe 3 filles et 3 garçons)

Hébergement en famille d'accueil pour trois nuits avec un repas du soir (mardi) et le petit déjeuner des 3 matins pris en charge par les familles

Affaire suivie par :

Provisseure

Déplacements sur les lieux de pratique à pied ou en transport en commun (tramway, métro, bus) = Pass 4 jour pour 80 élèves et 10 accompagnateurs

Épreuves organisées par les enseignants d'EPS du LFO, par les enseignants d'EPS des autres établissements et par les jeunes officiels formés pour l'évènement.

Nombre de votants : 13	Nombre d'abstentions : 0	Votes exprimés pour : 13	Votes exprimés contre : 0
------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------

- Les projets avec nuitées

- LE TELEMARCK avec les 6èmes (problématique de l'accompagnement): participation de Mme Lamole (CPE)
Présentation de M. Rodot aux membres du CE.
Séjour du 26 au 29 août (3 nuits 4 jours) Fourchette haute 3500 NOK.

Madame la proviseure soumet au vote le séjour TELEMARCK qui aura lieu en août 2025 pour les élèves de CM2 passant en 6^{ème}.

○ Nombre de votants : 13	Nombre d'abstentions : 0	Votes exprimés pour : 13	Votes exprimés contre : 0
--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------

- LE SEJOUR REVISION des 1ères (M. Rodot, Mme De Fontenay)
Le public : les & élèves de première.
Augmentation du nombre de nuits compte tenu de la réussite du projet cette année.
Séjour du 26 au 29 mai (3 nuits 4 jours). Fourchette haute 4000 NOK.

Madame la proviseure soumet au vote le séjour révision qui aura lieu en août 2025 pour les élèves de CM2 passant en 6^{ème}.

○ Nombre de votants : 13	Nombre d'abstentions : 0	Votes exprimés pour : 13	Votes exprimés contre : 0
--------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------

Affaire suivie par :
Provisure

○ LES 2 SEJOURS NATURE avec les 3èmes (M. terral, M. Rodot)

- Gressholmen – logement DNT du 13 au 14 septembre (1 nuit) pour les 3ème 1 et du 15 au 16 septembre pour les 3èmes 2. Thématique cohésion.
- Séjour Ski – logement en chalet du 4 au 5 février 2025 (1 nuit) pour les 2 classes en même temps. Préparation de l'oral du Brevet et focus sur l'autonomie et la solidarité.

Mme Richard Brun rappelle qu'il faudra prévoir un « plan B » si des élèves présentent des difficultés en ski pour pouvoir néanmoins leur permettre d'être acheminés sur le site. Mme Richard Brun ne pourra pas rajouter un accompagnateur car il y a déjà 6 accompagnateurs sur ce projet ambitieux. L'équipe devra organiser une prise en charge qui soit compatible à l'inclusion d'élèves non autonomes en ski.

Madame la proviseure soumet au vote les deux séjours nature qui auront lieu en septembre et février 2025 pour les élèves de 3ème.

Nombre de votants : 13	Nombre d'abstentions : 0	Votes exprimés pour : 13	Votes exprimés contre : 0
------------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------

8. Les questions diverses

- BFI : point sur l'avancée du dossier, rétroplanning octobre 2025

Présentation aux équipes de langues et en conseil pédagogique.

Une réflexion sera menée lors de la ½ journée banalisée.

Le choix du BFI doit être tout à la fois travaillé **sur le volet financier, sur le volet du modèle d'école que nous souhaitons** (incidence sur les langues vivantes offertes) au LFO (espagnol et allemand) et sur le volet de **l'amplitude d'une journée d'élève sur le cycle terminal** (Approfondissement culturel et linguistique, DNL et connaissance du monde. Superposition avec la prise en compte de 2 spécialités)

Affaire suivie par :
Provisoire

Pour rappel :

La préparation au BFI concerne uniquement le cycle terminal (les sections internationales sont maintenues jusqu'à la fin de la classe de seconde).

Le BFI se décline, selon les établissements, en un parcours bilingue, trilingue ou quadrilingue.

Les enseignements spécifiques (approfondissement culturel et linguistique, discipline non-linguistique) sont renforcés et complétés par le nouvel enseignement de connaissance du monde.

Le surcroît horaire correspondant aux enseignements spécifiques obligatoires du BFI est au total de 5 heures hebdomadaires (2 heures en Connaissance du monde, 1 heure en DNL1 histoire-géographie et 2 heures en ACL) sur le parcours bilingue.

Cet horaire constitue effectivement une charge de travail significative pour les élèves qui choisissent ce parcours d'excellence.

Reconnaissance et valorisation du baccalauréat français international (BFI) Pour tous les élèves de BFI

- *Un parcours développant ouverture au monde, plurilinguisme, multiculturalité, esprit critique, connaissance des partenaires.*
- *Un fléchage spécifique dans la procédure Parcoursup.*
- *Une valorisation accrue dans les coefficients du baccalauréat. Dans de nombreux cas*
- *Une reconnaissance du niveau linguistique des lauréats BFI.*
- *Une dispense de tests linguistiques d'entrée dans les établissements du supérieur.*
- *Reconnaissance d'équivalence (équivalence A-levels, sections britanniques).*

DANGER AU LFO : seulement 34 élèves en Tale + 33 élèves en 1ère

- *Petit nombre d'élèves*
- *Risque sur certaines spécialités – amplitude*
- *Risque sur les LV autres (allemand et espagnol)*
- *Disparition LLCE*

Affaire suivie par :
Provisoire

Les représentants des parents soulignent que le BFI correspond parfaitement au modèle d'école que les parents veulent, avec une valorisation des langues, de la culture locale et une attractivité accrue dans l'orientation post bac. Ils souhaitent que le projet soit mis en œuvre pour la rentrée 2026, soit un dépôt de dossier en octobre 2025.

Il a été convenu qu'un sondage des familles serait réalisé sur le sujet dès la rentrée pour établir la part d'élèves intéressés par la filière BFI.

- **Tableau de conversion : avancée du dossier**

En cours. Les travaux du groupe de travail bilatéral n'ont pas démarré.

Les équipes sont arrêtées : le gouvernement français a communiqué la composition de la délégation française et les autorités norvégiennes ont fait de même.

- 1 représentant de l'Inspection générale
- 1 représentant de la DEGESCO
- 1 membre du Poste diplomatique à Oslo
- Ida Storvse de la Section Internationale de St Germain en Laye

Il faut désormais que la négociation du mandat de la commission paritaire soit définie entre les 2 ministères (possiblement cet été, voire en septembre/octobre 2025) càd la feuille de route commune, base de travail .

- **Inclusion : pour les titulaires d'adaptations (PAP/PPS), systématiser le bilan en fin d'année scolaire (Gevasco)**

Madame la Provisoire évoque le fait que les bilans sont faits au coup par coup en fonction des besoins. La systématisation en fin d'année n'est pas souhaitée en ce qu'elle serait parfois une redite des commissions au fin de l'année et qu'elle serait trop anticipée en fonction des évolutions possibles des situations des EBEP. Les bilans sont préférablement réalisés en début d'année, avant les vacances d'octobre 2025.

Les représentants des parents insistent sur le besoin de faire un bilan des adaptations en fin d'année scolaire afin de pouvoir éventuellement les faire évoluer dès la rentrée suivante. Le système en place (bilan à la rentrée) a le gros désavantage de faire "perdre" le 1er trimestre. Par ailleurs, les enseignants ne sont pas les mêmes

Affaire suivie par :
Provisure

d'une année sur l'autre. Il faut faire un retour d'expérience sur les adaptations en fin d'année scolaire avec l'élève, la famille, un représentant de l'équipe éducative chargé du suivi des PAP/PPS (pôle bien-être).

- **Transition nouvelle direction : date de rencontre avec le CE - pérennité et impact potentiel sur l'avancée des dossiers stratégiques**

Les représentants des parents d'élèves seront rencontrés lorsque le chef d'établissement aura pris ses fonctions.

Une rencontre auparavant est prématurée et le planning du futur chef d'établissement a été très contraint.

Les représentants des parents regrettent de ne pas avoir été informés de la visite de la nouvelle direction, alors même que le principe d'une rencontre à cette occasion avait été validée lors du CE précédent.

- **Orientation post bac :**

Retour fait par les parents des Terminales et délégués des élèves terminales sur l'orientation post baccalauréat : souhait des élèves et des familles que l'établissement développe encore l'accompagnement à l'orientation vers le système norvégien.

Réponse de Madame la proviseure : Nos personnels manquent parfois de compétence sur les spécificités norvégiennes, le LFO est une école française. Il n'est pas facile d'obtenir de l'aide du système éducatif norvégien malgré nos demandes. Elle précise néanmoins que Mme Mendola est la personne ressource en tant que Conseillère d'orientation. Dès lors qu'une difficulté survient, elle est là pour apporter cette réponse. Ne pas hésiter à revenir vers elle.

Mme la proviseure rappelle également :

- Qu'il ne faut pas attendre la dernière minute pour plus de sérénité et d'efficacité,
- Que les élèves doivent être disponibles pour participer aux réunions positionnées par Mme Mendola et le professeur principal et qui concerne l'orientation.

Mme la proviseure ajoute également que le LFO aura recours à notre intervenant Sigve, de l'Institut Français, qui a déjà réalisé une formation en direction de tous nos professeurs du cycle terminal. Il sera contacté pour s'adresser aux élèves et répondre à leurs questions.

Madame la proviseure remercie tous les membres pour leur participation et leur engagement. C'est donc le dernier CE qu'elle présidera.

La séance du Conseil d'Établissement est levée à 20h15.